

Pour introduire à ce problème, je développerai ici une réflexion sur la notion nouvelle de « genre », issue de l'anglais *gender*, et son usage croissant dans les disciplines de sciences sociales au fur et à mesure que les travaux consacrés à la distinction masculin/féminin ont gagné en audience et en visibilité dans le monde académique. Parallèlement, *deux grands niveaux d'usage* du terme de genre se sont peu à peu mis en place, sans qu'on semble s'en apercevoir. Or il importe de bien les distinguer car dans l'un et l'autre cas le mot n'a pas le même sens.

– À un *premier niveau*, le terme de genre a une signification très générale qui équivaut plus ou moins à différentes notions depuis longtemps utilisées par les sociologues francophones, telles celles de « sexe social », « rapports sociaux de sexe » ou encore celle de « différence des sexes » entendue dans le sens socio-anthropologique d'une différence non pas donnée naturellement mais construite et transmise par les mœurs, usages, coutumes et règles des sociétés. À un tel niveau de généralité, la notion de genre peut, certes, être confuse, mais elle ne pose pas vraiment de problème. Un terme unique – ce qui est particulièrement efficace – remplace des locutions de plusieurs mots (« rapports sociaux de sexe », par exemple) et désigne à lui tout seul un objet d'investigation complexe, que je nomme pour ma part « la dimension sexuée de la vie sociale ».

Le succès de cet usage du mot « genre » témoigne que les sciences sociales, après avoir été véritablement incapables de prendre au sérieux le phénomène majeur que Mauss nommait la « division par sexes » (défaillance de nos disciplines qu'il a soulignée avec force, le premier, dès 1931 [Théry, 2007]), ont changé. Pour autant, je l'ai dit, cela ne signifie pas qu'elles soient en voie de reconnaître que la question des sexes leur pose un véritable défi intellectuel, impliquant le réexamen de leurs paradigmes les plus fondamentaux.

– À un *second niveau*, par-delà ce consensus aujourd'hui acquis sur l'importance des études de genre (ou plutôt : du genre dans nos études), le genre désigne plus précisément « la distinction masculin/féminin » ; on entre dans le domaine des définitions que l'on peut dire « conceptuelles » du genre. On sait qu'il existe de très nombreuses théories du genre, souvent situées dans cette zone mal balisée qui s'étend entre recherche scientifique et engagement citoyen : théories du genre différentialistes, universalistes, déconstructionnistes, marxistes, structuralistes, symbolistes, radicales, *queer*, etc., qui proposent différentes théories sur la genèse et la transmission des inégalités et hiérarchies sexuées et sexuelles. Mais on aperçoit beaucoup moins que tout chercheur commence par être placé devant une alternative bien plus fondamentale dès lors qu'il se lance dans cette chose apparemment si simple : circonscrire son objet d'investigation, autrement dit préciser à quoi

s'applique la distinction entre deux adjectifs, *masculin/féminin*, sur laquelle repose le concept de genre.

– Pour les uns, le genre – qu'il soit masculin, féminin, mixte ou « transgenre » – doit être compris comme un attribut, une caractéristique ou encore une « identité des personnes ». Ce sont les personnes qui sont masculines, féminines, mixtes, transgenre, etc., parce qu'elles ont des attributs ou des caractères psychiques et mentaux qui sont eux-mêmes masculins, féminins, mixtes, transgenres. Cette conception opposant deux composantes identitaires des personnes (leur sexe et leur genre) est largement dominante aujourd'hui parmi les chercheurs dont l'horizon de pensée est le débat sociopolitique, tel qu'il se déroule actuellement dans les sociétés occidentales d'Europe et d'Amérique.

– Pour d'autres, le genre n'est pas du tout un attribut identitaire des personnes mais une « modalité des relations sociales » : ce qui a un genre, ce ne sont pas les personnes elles-mêmes, mais les actions et les relations que ces personnes mettent en œuvre. Cette conception s'est élaborée principalement grâce au développement des études de genre chez les anthropologues et ethnographes spécialistes de sociétés traditionnelles très différentes des nôtres (Mélanésie, Amazonie, îles du Sud-Est indonésien, etc.).

Ma conviction, que j'ai développée longuement dans *La distinction de sexe* (Théry, 2007), est que cette seconde perspective, « relationnelle », n'est pas réservée à la compréhension des sociétés lointaines. Elle peut tout à fait être reprise à leur compte, et retravaillée, par des travaux centrés sur notre propre culture et nos sociétés occidentales, tant passées que présentes. La conception relationnelle du genre est un outil majeur de l'anthropologie comparative et historique, qu'elle renouvelle en profondeur, et elle peut à son tour être prolongée et enrichie, si on intègre à la réflexion des sciences sociales les acquis essentiels de la philosophie contemporaine de l'action et du langage, en particulier des courants issus du tournant opéré par le second Wittgenstein dans ses *Recherches philosophiques*.

